

SABIANI Alain

26 septembre 2022, retrait sans remplacement

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 25 juillet 2022, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

Le retrait de Maître Alain SABIANI, huissier de justice associé, membre de la société civile professionnelle « ME ALAIN SABIANI ET ME FRANCOIS BABAU, HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES SCP TITULAIRE D'UN OFFICE D'HUISSIER DE JUSTICE », anciennement dénommée « Alain Sabiani, François Babau, huissiers de justice associés » titulaire d'un office de commissaire de justice à la résidence de Montpellier (Hérault), a pris effet.

La dénomination sociale de la société est ainsi modifiée: « SCP François BABAU Huissier associé »

Associé (s) en exercice :

François BABAU

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)